

Motion du 17 mai 2006 de MM. Olivier Coste, Thierry Piguet, Jean-Charles Rielle, Mmes Annina Pfund, Nicole Bobillier, Monique Cahannes et Martine Sumi-Viret: «De l'espace pour Rousseau: une maison».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'influence universelle qu'a eue Jean-Jacques Rousseau sur le développement des démocraties modernes;
- les idées sociales, éducatives, écologistes développées par le Citoyen de Genève;
- les contacts étroits qu'il entretenait avec la nature et l'impulsion qu'il a insufflée dans l'observation de celle-ci et dans le respect que lui doivent les hommes et les femmes;
- l'importance de la postérité culturelle de Jean-Jacques Rousseau dans des domaines aussi divers que la littérature, la pédagogie, les arts, l'écologie et la politique;
- le peu de reconnaissance publique actuelle de la Ville de Genève à l'égard de son citoyen le plus illustre;
- l'échéance prochaine de 2012, date du tricentenaire de sa naissance en notre ville,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de créer, sur l'impulsion de la Ville, un groupe de travail en vue de célébrer dignement Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance;
- d'offrir à Rousseau, au plus tard à l'occasion de cet anniversaire, un espace aussi important que celui dévolu à Voltaire, mais dans un lieu – si possible en contact avec la nature – qui soit spécifiquement consacré à son œuvre, à ses idées et au développement de celles-ci, avec des possibilités d'expositions, de conférences, de colloques;
- d'envisager la création d'une Fondation Jean-Jacques Rousseau, de droit public, sur le mode de la Conférence culturelle, impliquant tous les participants institutionnels concernés: Ville, Etat, Université, Association des communes genevoises et communes individuelles (Confignon, par exemple), Confédération (par l'intermédiaire de Pro Helvetia), ainsi que d'autres partenaires (Bureau international de l'éducation, par exemple), consacrée à la mise en valeur du patrimoine «rousseauiste» ainsi qu'à l'étude de la démocratie et au développement des idées démocratiques;
- d'ouvrir la participation à cette Fondation Jean-Jacques Rousseau à des partenaires publics au-delà de nos frontières (Bossey, Chambéry, entre autres), ainsi qu'à tout partenaire privé;
- de tenir régulièrement informé le Conseil municipal, soit directement, soit par l'intermédiaire de la commission des arts et de la culture, des démarches entreprises et de leur progression;
- de soutenir provisoirement – jusqu'à la concrétisation d'une réalisation future – les structures existantes qui permettent à la population genevoise et aux visiteurs de notre ville d'être en contact avec le citoyen de Genève.